

Laboratoire de Recherche en Sciences de l'Éducation

LAKISA

Revue des Sciences de l'Éducation

e-ISSN: 2790-1270

p-ISSN: 2790-1262



N°10, Décembre 2025



**École Normale Supérieure
Université Marien Ngouabi**



LAKISA

Revue des Sciences de l'Éducation
Laboratoire de Recherche en Sciences de l'Éducation (LARSCED)
École Normale Supérieure (ENS)
Université Marien Ngouabi (UMNG)
e-ISSN : 2790-1270
p-ISSN : 2790-1262
DOI : <https://doi.org/10.55595/LAKISA>

Contact

<https://www.lakisa.larsced.cg>

E-mail :	revue.lakisa@larsced.cg	Tél :	(+242) 06 639 78 24
	revue.lakisa@umng.cg		

BP : 237, Brazzaville-Congo

Directeur de publication

MALONGA MOUNGABIO Fernand Alfred, Maître de Conférences (Didactique des disciplines), Université Marien NGOUABI (Congo)

Rédacteur en chef

BAYETTE Jean Bruno, Maître de Conférences (Sociologie de l'Education), Université Marien NGOUABI (Congo)

Comité de rédaction

ALLEMBE Rodrigue Lezin, Maître de Conférences (Didactique de l'Anglais), Université Marien Ngouabi (Congo)

EKONDI Fulbert, Maître de Conférences (Sciences de l'Éducation), Université Marien Ngouabi (Congo)

KIMBOUALA NKAYA, Maître de Conférences (Didactique de l'Anglais), Université Marien Ngouabi (Congo)

KOUYIMOUSOU Virginie, Maître de Conférences (Sciences de l'Éducation), Université Marien Ngouabi (Congo)

LOUYINDOULA BANGANA YIYA Chris Poppel, Maître de Conférences (Didactique des disciplines), Université Marien Ngouabi (Congo)

MOUSSAVOU Guy, Maître de Conférences (Sciences de l'Éducation), Université Marien Ngouabi (Congo)

OKOUA Béatrice Perpétue, Maître de Conférences (Sciences de l'Éducation), Université Marien Ngouabi (Congo)

Comité scientifique et de lecture

ALEM Jaouad, Professeur-agrégé (Mesure et évaluation en éducation), Université Laurentienne (Canada)

ATTIKLEME Kossivi, Professeur Titulaire (Didactique de l'Éducation Physique et Sportive), Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

BEOGO Joseph, Maître de Conférences (Politiques Éducatives), École Normale Supérieure de Koudougou (Burkina Faso)

DUPEYRON Jean-François, Maître de conférences HDR émérite (philosophie de l'éducation), université de Bordeaux Montaigne (France)

EWAMELA Aristide, Professeur Titulaire (Didactique des Activités Physiques et Sportives), Université Marien NGOUABI (Congo)

HANADI Chatila, Professeur d'Université (Sciences de l'Education- Didactique de Sciences), Université Libanaise (Liban)

HETIER Renaud, Professeur (Sciences de l'éducation), UCO Angers (France)

KPAZAI Georges, Professeur Titulaire (Didactiques de la construction des connaissances et du Développement des compétences), Université Laurentienne, Sudbury (Canada)

LAMARRE Jean-Marc, Maître de conférences honoraire (philosophie de l'éducation), Université de Nantes, Centre de Recherche en Education de Nantes (France)

LOMPO DOUGOUDIA Joseph, Maître de Conférence (Sciences de l'Education), Ecole Normale Supérieure de Koudougou (Burkina Faso)

LOUMOUAMOU Aubin Nestor, Professeur Titulaire (Didactique des disciplines, Chimie organique), Université Marien Ngouabi (Congo)

LOUSSAKOUMOUNOU Alain Fernand Raoul, Maître de Conférences (Grammaire et Linguistique du Français), Université Marien Ngouabi (Congo)

MANDOUMOU Paulin, Maître de conférences (Didactique des APS), Université Marien NGOUABI (Congo)

MASSOUMOU Omer, Professeur Titulaire (Littérature française et Langue française), Université Marien Ngouabi (Congo)

MBOE Gustave Georges, Maître de Conférences (Psychologie des Organisations), Université de Dschang (Cameroun)

MOPONDI BENDEKO MBUMBU Alexandre David, Professeur Ordinaire (Didactique des mathématiques), Université Pédagogique Nationale (République Démocratique du Congo)

NAWAL ABOU Raad, Professeur d'Université (Sciences de l'Education- Didactique des Mathématiques), Faculté de Pédagogie- Université Libanaise (Liban)

NDONGO IBARA Yvon Pierre, Professeur Titulaire (Linguistique et langue anglais), Université Marien Ngouabi (Congo)

NGAMOUNSIKA Edouard, Professeur Titulaire (Grammaire et Linguistique du Français), Université Marien Ngouabi (Congo)

ODJOLA Régina Véronique, Maître de Conférences (Linguistique du Français), Université Marien Ngouabi (Congo)

PAMBOU Jean-Aimé, Maître de Conférences (Sociolinguistique-Didactique du français langue étrangère et seconde- Grammaire nouvelle), Ecole Normale Supérieure du Gabon (Gabon)

PARÉ/KABORÉ Afsata, Professeur Titulaire (Sciences de l'éducation), Université Norbert Zongo à Koudougou (Burkina Faso)

RAFFIN Fabrice, Maître de Conférences (Sociologie/Anthropologie), Université de Picardie Jules Verne (France)

VALLEAN Tindaogo, Professeur Titulaire (Sciences de l'éducation), Ecole Normale Supérieure de Koudougou (Burkina Faso)

Bases et preuves d'indexations

Impact facteur (SJIF) : 6,921

https://www.isindexing.com/isi/journaldetails.php?id=23630 	https://sjifactor.com/passport.php?id=23609 
https://reseau-mirabel.info/revue/20227/LAKISA-Revue-des-Sciences-de-l-Education 	https://www.base-search.net/about/en/about_sources_date.php?search_source=Lakisa 
https://search.crossref.org/?from_ui=&q=lakisa&sort=score 	https://portal.issn.org/?q=api/search&search[]=MUST=allissnbis=%222790-1270%22&role[]=11&search_id=49258990# 
https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/746880 	http://www.openarchives.org/Register/BrowseSites?viewRecord=https://www.lakisa.larsce.d.cg/index.php/lakisa/oai 

SOMMAIRE

Facteurs de décrochage et stratégies de résilience chez des auditeurs en formation continue à l'INFAS

N'faissoh Franck Stéphane N'GORAN, Dékonty Maryline Huguette KOULATE Épouse COSTAS-KABAS, Kouassi N'GORAN, N'guessan ANON.....1

Acquisition des concepts algorithmiques fondamentaux au secondaire : une analyse didactique et cognitive chez les élèves de la classe de 4ème au Cameroun

Janvier NGNOULAYE.....15

Adéquation formation-emploi au Burkina Faso : quelle pourrait être la contribution de l'approche par les compétences dans les formations professionnalisantes à l'université ?

Lucien ZAONGO 31

Le terrorisme dans le Sourou (Burkina Faso) : entre espoir et résilience des acteurs de l'éducation (2018-2024)

Yaya BAZIE, Jean Célestin KY.....39

Construction d'une matrice structurée d'aide à la définition en physique au collège

Kouakou Innocent KOFFI.....53

Effets néfastes d'usages du smartphone chez les apprenants de l'Institut Supérieur Pédagogique de Kinshasa/Gombe

Basile MULWANI MAKELELE, Noël BULA NDUNGU, Son PINDI MBUMBA, Becker SUNGA SUNGA, Florentin AZIA DIMBU.....67

Impact de l'utilisation de la méthode active sur les performances des élèves en mécanique en classe de seconde C dans certains lycées du Niger

Tidjani ABDOU HALIDOU, Mohamed Moussa SAGAYAR, Saïdou MADOUYOU.....79

Effets de l'usage du modèle didactico-pédagogique pour l'enseignement de la géométrie dans les lycées de Niamey (MoDiPEG) sur son acceptation par les enseignants

Ibrahima CAMARA, Mouhamadou HASSIROU, Ibro CHEKARAOU.....89

Analyse des représentations des élèves de troisième sur la notion de la pression atmosphérique dans les établissements de Niamey au Niger

Elh Chitou DAYABOU, Saïdou MADOUYOU, Ibro CHEKARAOU.....105

Enseignement-apprentissage des sciences de la vie et de la terre dans les lycées de Maradi et Niamey (Niger) : une analyse de la disponibilité et de l'utilisation du matériel didactique

Madalabi ADO ADAMOU, Moussa MOHAMED SAGAYAR, Bassirou ALHOU.....121

Pratiques de l'enseignement ordinaire des SVT dans les classes de terminale D au Niger : analyse des qualifications des enseignants, de leur préparation pédagogique et de leur engagement envers les élèves

Boubacar ANZA AMADOU, Moussa MOHAMED SAGAYAR, Bassirou ALHOU.....137

Usages des groupes WhatsApp dans la formation continue informelle des enseignants de SVT au Niger : interactions, perceptions et enjeux professionnels

Badio ISSAKA.....147

Le rôle des leaders éducatifs dans la construction de la culture distinctive des écoles et universités catholiques en République Démocratique du Congo

Blaise MOSENGO.....161

Les situations d'enseignement proposées par les Programmes des Domaines d'Apprentissage des Sciences en République Démocratique du Congo : cas de la numération en 7ème EB

Julien KIMENGELE WALUMONA.....173

Stratégies et techniques des fraudeurs lors des examens scolaires à grand tirage du Brevet d'Étude du Premier Cycle et du Baccalauréat session 2024, à Abidjan (commune d'Abobo)

N'guessan williams KOFFI, Souleymane KONATE.....187

Intelligence Artificielle et apprentissage au département d'anthropologie et de sociologie de l'université Alassane Ouattara

Moussa KONE 201

Primary education in Senegal in the age of multilingualism: issues, challenges and prospects

Jean Christophe FAYE 213

La régulation émotionnelle en contexte de résolution de problèmes mathématiques variée-t-elle selon le genre ? cas des élèves de terminale au Gabon

Stelly MBO'O NDZIME 225

Une réinsertion socio-familiale des Mineur(e)s sociaux exclu(e)s des centres de Caritas-Cotonou pour une autonomisation de la jeune fille

Sanctus Morand AVLESSI, Olushègun Rodrigue FATOMBI, Kanlé Jacqueline Clarisse NAPPORN.....237

Exigences éthiques de la responsabilité éducative : un appel à la conscience de l'éducateur pour sauver la personne en formation

Barnabé DENON.....247

Les difficultés de mise en œuvre de l'enseignement-apprentissage de la géographie physique en classe de Seconde au Niger

Assagaye AGAISSA, Ahamed DJIBO TCHIEMOGO.....255

Analyse de l'articulation entre formation académique et formation pratique des enseignants en formation à l'École Normale Supérieure (République du Congo)

Davins OKAYI NGOLABO, Nadège OKIEMY ANDISSA.....273

Les écoles béninoises face aux menaces terroristes dans le nord, cas de la commune de Kandi : défis, impact et perspectives

Florentine HOUEDENOU.....283

À propos de l'andragogie au Bénin : domaine encore à l'État de balbutiements

Fatahou DJIMA 295

Les déterminants pédagogiques de la complétion du e-learning à l'aune de l'engagement des apprenants

Raymond-Bernard AHOUANDJINO, Hana FOUGHALI, Manzama-Esso THON ACOHIN, Pamela APLOGAN, Mario P. H. LOKO.....305

Représentation sociale de l'école par les parents, genre des élèves et achèvement scolaire au Niger

Zakari MAHAMADOU 321

Retour d'expérience analysée sur la formation des enseignants de l'Université virtuelle de Côte d'Ivoire à l'ère de l'IA

Yadoho Noël COULIBALY 333

Les échanges verbaux des élèves des lycées de Brazzaville Zone 3 en situation de communication : une approche pluridimensionnelle de la langue

Marc MBOUNGOU, Alain Fernand Raoul LOUSSAKOUMOUNOU.....341

Analyse des dispositifs didactiques de construction des savoirs en arts plastiques Analysis of teaching methods for building knowledge in the visual arts

Camille HONVO 355

Enjeux et méthodes de l'enseignement de l'histoire en Seconde C en République du Congo : cas des lycées Émery Patrice Lumumba et Nganga Édouard

Foye Ornella MPASSI MADAMI, Dominique OBA.....365

Raisons du choix de la grossesse chez les étudiantes en année de licence dans les universités d'État au Cameroun : cas de l'Université de Dschang

Gustave Georges MBOE, Emilienne Anastasie EYAMBO ELAD, Chiayé Marie-Pauline SEKA.....375

La place des inspecteurs des collèges : entre supervision et amélioration de la qualité éducative à Brazzaville

Guy Joseph MOUSSAVOU.....391

Stratégies et techniques des fraudeurs lors des examens scolaires à grand tirage du Brevet d'Étude du Premier Cycle et du Baccalauréat session 2024, à Abidjan (commune d'Abobo)

N'guessan williams KOFFI, Université Félix Houphouët Boigny de Cocody (Côte d'Ivoire)
E-mail : drkoffinguessan@gmail.com

Souleymane KONATE, Université Félix Houphouët- Boigny de Cocody (Côte d'Ivoire)
E-mail : souleymane111@gmail.com

Tanoh épouse KOUAMÉ N'DIAMOI, Université Félix Houphouët Boigny de Cocody (Côte d'Ivoire) / E-mail : ndiamoi@yahoo.fr

Résumé

Cette étude vise à identifier les stratégies et techniques de fraude lors des examens à grand tirage du Brevet d'Études du Premier Cycle (BEPC) et du Baccalauréat (BAC) dans la commune d'abobo, en vue d'en comprendre les causes et d'identifier des solutions durables. La recherche repose sur une approche mixte, combinant une étude quantitative et une étude qualitative issue d'entretiens avec des enseignants et des surveillants. En s'appuyant sur la théorie du comportement planifié d'I. Ajzen (1991), l'étude montre que la fraude résulte d'intentions influencées par les attitudes individuelles, la pression sociale et la perception du contrôle comportemental. Les résultats révèlent une diversité de pratiques frauduleuses, motivées par la peur de l'échec et la pression sociale. L'ensemble traduit une crise de valeurs et un affaiblissement du contrôle éducatif. Le renforcement de la surveillance, la sensibilisation éthique et l'usage de technologies de détection figurent, entre autres, parmi les recommandations formulées pour freiner ou stopper la fraude aux examens d'État en Côte d'Ivoire.

Mots-clés : fraude, examens, stratégies, éducation, Abidjan.

Strategies and techniques of fraudsters during the high-volume school exams for the First Cycle Study Certificate and the baccalaureate session 2024, in Abidjan (commune of Abobo)

Abstract

This study aims to identify fraud strategies and techniques during the large-scale Brevet d'Études du Premier Cycle (BEPC) and Baccalauréat (BAC) exams in the commune of Abobo, with a view to understanding their causes and identifying sustainable solutions. The research is based on a mixed-methods approach, combining a quantitative study and a qualitative study based on interviews with teachers and supervisors. Drawing on I. Ajzen's theory of planned behavior (1991), the study shows that fraud results from intentions influenced by individual attitudes, social pressure, and the perception of behavioral control. The results reveal a diversity of fraudulent practices, motivated by the fear of failure and social pressure. All of this reflects a crisis of values and a weakening of educational control. Strengthening surveillance, raising ethical awareness, and the use of detection technologies are, among other things, among the recommendations made to curb or stop fraud in state exams in Côte d'Ivoire.

Keywords: fraud, exams, strategies, education, Abidjan.

Introduction

Le système éducatif ivoirien, hérité des influences traditionnelles, religieuses et coloniales, est structuré en plusieurs paliers : préscolaire, primaire, secondaire, supérieur et formation professionnelle. En dépit de cette organisation, il fait face à des difficultés récurrentes telles que l'insuffisance d'infrastructures, le déficit d'enseignants qualifiés et la dégradation de la qualité de l'enseignement (K. J. Kouadio, 2018, p. 45-63). Parmi les phénomènes qui compromettent davantage la crédibilité et l'efficacité du système éducatif figure la fraude aux examens à grand tirage. Selon J. Hallak et M. Poisson (2002), « la fraude en milieu scolaire renvoie à l'ensemble des pratiques de contournement des règles visant à obtenir un avantage indu, compromettant la valeur des diplômes et la confiance dans le système éducatif ». En Côte d'Ivoire, comme dans de nombreux pays d'Afrique et d'ailleurs, ce phénomène touche particulièrement les examens du BEPC et du BAC, devenus de véritables enjeux socio-économiques et symboliques. Les observations montrent que les fraudeurs ne se limitent pas à un seul moment du processus : plusieurs stratégies sont mises en œuvre avant, pendant et même après les épreuves, traduisant la diversité et l'ingéniosité des pratiques de tricherie.

La fraude scolaire est loin d'être un problème marginal et s'observe à l'échelle mondiale. En France, par exemple, le Ministère de l'Éducation Nationale (2015) a relevé une augmentation de 24 % des cas de suspicion de fraude en un an. En Chine, le Gaokao, examen national hautement sélectif, fait l'objet de techniques de triche sophistiquées mobilisant de véritables innovations technologiques (L. Xing, 2017, p. 112-127). En République du Congo, il y a quelques années, le gouvernement a mis en place des directions de lutte contre la fraude scolaire aux examens d'État de l'enseignement technique et général. Au Niger, Transparency International (2019), a mis en évidence des réseaux organisés de vente d'épreuves et de corruption d'enseignants.

En Côte d'Ivoire, le phénomène atteint une ampleur préoccupante : la Direction des Examens et Concours (2020), a recensé 16 428 cas de fraude en 2020 contre 6 833 en 2019, soit une progression de 140 %. Certaines Directions Régionales de l'Éducation Nationale, notamment celle d'Abidjan 4 (Abobo-Anyama), enregistrent à elles seules 43,54 % des cas. Ces pratiques impliquent élèves, parents et parfois enseignants et forces de l'ordre, remettant en cause l'équité scolaire et menaçant la valeur des diplômes nationaux.

Selon une étude menée par le Ministère de l'Éducation Nationale en 2010, plus de 80 % des élèves présentent un niveau intellectuel très faible, notamment avec l'arrivée des TIC (technologies de l'information et de la communication). Pendant les examens, les élèves et certains enseignants utilisent plusieurs stratégies pour tricher, telles que le recours aux outils numériques (intelligence artificielle, WhatsApp, Messenger), à travers l'utilisation de téléphones portables, de montres intelligentes ou encore de calculatrices électroniques. La fraude par l'utilisation des TIC a pris une ampleur considérable ces dernières années dans le système éducatif ivoirien (W. N. Koffi, 2024, pp. 122-131).

Le paradoxe réside dans le fait que, malgré les mesures coercitives et les ressources mobilisées par l'État, le taux de fraude continue d'augmenter, ce qui illustre la complexité et la persistance du problème.

De nombreux travaux ont montré que la fraude scolaire s'inscrit dans un cadre institutionnel, sociopolitique et culturel particulier (J. Hallak et M. Poisson, 2002). M. Dieter (1996, p. 59-76) « affirme que la fraude est un phénomène universel, qui s'étend dans tous les secteurs d'activité, mais dont les conséquences dans l'éducation sont particulièrement graves puisqu'elles compromettent la formation des générations futures ». Des études récentes mettent en évidence les causes multiples du phénomène : pression sociale et familiale, crainte de l'échec, inégalités d'accès à une préparation de qualité, ou encore opportunités créées par les nouvelles technologies (O. Koudou, 2021, p. 87-104 ; Transparency International, 2019).

Toutefois, peu de recherches en Côte d'Ivoire se sont focalisées sur le phénomène de fraude aux examens du BEPC et du BAC, et sur ses impacts directs sur la qualité de l'enseignement et la crédibilité des diplômes. Ce vide scientifique justifie le choix de ce sujet. Ainsi, malgré les campagnes de sensibilisation, les dispositifs de surveillance et les sanctions prévues par le Ministère de l'Éducation Nationale, la fraude aux examens à grand tirage persiste et tend même à se généraliser.

Ce constat soulève une question fondamentale : pourquoi les stratégies et les sanctions mises en œuvre ne parviennent-elles pas à freiner la multiplication des pratiques frauduleuses lors des examens du BEPC et du BAC en Côte d'Ivoire ? Autrement dit, quelles sont les stratégies et techniques concrètes de fraude mobilisées par les candidats, quelles complicités institutionnelles les rendent possibles, et en quoi ces pratiques affectent-elles la qualité de l'enseignement et la valeur des diplômes ivoiriens ?

L'objectif principal de cette étude est d'identifier les stratégies et techniques de fraude aux examens scolaires du BEPC et du BAC et d'analyser leurs impacts sur la qualité de l'enseignement en Côte d'Ivoire. Plus spécifiquement, il s'agit de :

- décrire les différentes stratégies et techniques de fraude utilisées avant, pendant et après les examens ;
- examiner les conditions et complicités favorisant la mise en œuvre de ces pratiques ;
- évaluer les conséquences de ces fraudes sur la valeur des diplômes et la qualité du système éducatif ;
- proposer des pistes de solutions adaptées pour réduire le phénomène en Côte d'Ivoire.

1. Méthodologie

Après avoir présenté les sujets participant à cette recherche, on décrit les instruments de collecte de données ainsi que le déroulement de la collecte de données et le traitement de ces dernières. Les données de cette étude ont été obtenues à partir d'un questionnaire individuel adressé aux différents acteurs de la fraude en milieu scolaire lors des examens du BEPC et du BAC dans la commune d'Abobo. La population ciblée par l'enquête est l'ensemble des candidats au BEPC et du BAC, les acteurs du système éducatif et les parents d'élèves de la commune d'Abobo.

1.1. Sites et participants de l'enquête

Cette étude s'est déroulée dans une commune de la ville d'Abidjan, plus précisément dans la commune d'abobo. L'une des treize communes du district d'Abidjan, située au nord de la capitale économique ivoirienne. La commune abobo constitue l'une des communes les plus peuplées de la Côte d'Ivoire, affichant une densité moyenne d'environ 166 habitants à l'hectare. Elle est délimitée au nord par la ville d'Anyama, au sud par Williamsville, Adjamé et le quartier des Deux-Plateaux de Cocody, à l'est par Angré-Cocody et à l'ouest par la forêt du Banco.

Sur le plan éducatif, la commune dispose de deux grands lycées publics – le lycée moderne d'Abobo, scindé en deux entités (lycée moderne 1 et lycée moderne 2), ainsi que le lycée municipal d'Abobo – auxquels s'ajoute le collège moderne d'Abobo. Elle compte également de nombreux établissements privés, traduisant son importance dans l'offre éducative d'Abidjan.

Le choix d'Abobo comme terrain d'étude se justifie par sa forte densité démographique, son poids éducatif marqué par la concentration d'établissements scolaires à grand effectif et la récurrence des cas de fraude signalés dans cette zone lors des examens nationaux, notamment au brevet d'études du premier cycle (BEPC) et au baccalauréat (BAC). La commune d'Abobo fait partie de la Direction régionale d'Abidjan 4 et est classée parmi les zones rouges, où le taux de fraude enregistré chaque année demeure très élevé (DÉCO, 2024).

Dans le cadre de cette étude, la méthode d'échantillonnage utilisée est non probabiliste, en retenant spécifiquement la technique accidentelle. L'échantillon était composé de 131

acteurs du système éducatif, dont 56 candidats au BEPC, 56 candidats au BAC, 14 enseignants et 5 parents d'élèves. Ces participants provenaient de quatre centres d'examens, répartis de la manière suivante : deux centres pour le BEPC (lycée moderne d'Abobo et groupe scolaire Sagbé) et deux centres pour le BAC (collège Anador et lycée municipal d'Abobo).

Comme le soulignent A. Bryman (2012) et R. Ghiglione et B. Matalon (1998), ce type de méthode est approprié lorsque la recherche vise à comprendre un phénomène social complexe dans un contexte précis, plutôt qu'à produire une représentativité statistique stricte. Dans notre cas, il s'agissait d'analyser les stratégies et techniques de fraude aux examens à grand tirage, un phénomène souvent sensible, où l'accès aux acteurs se fait en fonction des opportunités rencontrées.

L'on a retenu la technique accidentelle, également appelée échantillonnage de convenance, car elle permet de sélectionner les individus disponibles et disposés à participer au moment de l'enquête (I. Etikan, S. A. Musa et R. S. Alkassim, 2016, p. 1-4). Ce choix méthodologique était particulièrement adapté dans un contexte d'examens, où les candidats et acteurs du système éducatif sont difficilement accessibles et soumis à des contraintes de temps et de confidentialité. Par ailleurs, cette technique offre la possibilité de recueillir rapidement un volume significatif d'informations, tout en tenant compte des contraintes logistiques et organisationnelles de la recherche.

Ainsi, l'utilisation de cette combinaison méthodologique a permis de constituer un échantillon pertinent, représentatif de la diversité des acteurs impliqués dans le phénomène étudié (candidats, enseignants, parents), et d'obtenir des données suffisamment riches et variées pour répondre à nos objectifs scientifiques.

1.2. Instruments de collecte des données

Dans le cadre de cette recherche, l'on a mobilisé plusieurs instruments de collecte de données afin d'assurer la richesse et la fiabilité des informations recueillies. Le premier outil utilisé est le questionnaire individuel, structuré autour de sept articulations principales : l'identification, les caractéristiques sociodémographiques, la connaissance de la fraude, la relation entre le genre et la fraude, les causes de la fraude, ses conséquences et les moyens de lutte. Ce questionnaire comprenait 18 questions fermées, constituées essentiellement d'échelles d'attitudes, et 11 questions ouvertes. Les questions fermées nous ont permis de mesurer de façon quantitative les connaissances et pratiques liées à la fraude, tandis que les questions ouvertes portaient sur les raisons justificatives de la fraude scolaire lors des examens du BEPC et du BAC ainsi que sur la connaissance des sanctions. On a administré le questionnaire aux candidats devant les centres d'examens, pendant les heures creuses après les épreuves de la journée. Afin de garantir la sincérité des réponses, on a rassuré les participants sur l'anonymat des données et, une fois en confiance, ils glissaient leurs questionnaires remplis dans une urne en carton préalablement installée.

En complément, une discussion de groupe a été organisée avec des candidats et enseignants volontaires ayant pris part à l'enquête par questionnaire. Selon R. A. Krueger et M. A. Casey (2015), cette méthode favorise l'interaction et permet de faire émerger des éléments qualitatifs qui échappent souvent à une approche strictement quantitative. Nous avons également conçu un guide d'entretien, soumis à certains parents d'élèves, afin de recueillir leur perception du phénomène de fraude scolaire et de ses implications sociales. Comme le souligne S. Kvale (2007), le guide d'entretien constitue un outil efficace pour approfondir la compréhension des représentations individuelles tout en laissant une certaine souplesse dans l'échange.

Le recours à ces différents instruments s'inscrit dans une logique de triangulation méthodologique, telle que recommandée par N. K. Denzin (1978), et reprise par J. W. Creswell

(2014). En croisant les données issues des questionnaires, des discussions de groupe et des entretiens, on a pu non seulement quantifier l'ampleur des pratiques frauduleuses, mais aussi en comprendre les motivations et implications à partir de perspectives variées (candidats, enseignants, parents). Cette combinaison méthodologique renforce ainsi la validité et la fiabilité des résultats de notre recherche.

1.3. Analyse des données

Pour analyser les informations recueillies, on a mobilisé à la fois des techniques quantitatives et qualitatives, afin de donner une lecture complète et nuancée du phénomène étudié. Sur le plan quantitatif, les données issues des questions fermées du questionnaire ont été codifiées et saisies à l'aide d'un tableur Excel. Ensuite, on a procédé à un traitement statistique descriptif basé sur des fréquences et des pourcentages. Ce choix s'explique par le fait que, selon A. Bryman (2012), l'analyse statistique descriptive constitue un outil essentiel pour résumer et interpréter les données quantitatives en mettant en évidence les tendances générales et les régularités. Cette approche nous a permis de mesurer l'ampleur du phénomène de la fraude, ainsi que les variations en fonction de certaines caractéristiques sociodémographiques.

Sur le plan qualitatif, nous avons adopté une analyse de contenu thématique appliquée aux réponses aux questions ouvertes, aux discussions de groupe et aux entretiens avec les parents. Comme le précisent L. Bardin (2013) et P. Paillé et A. Mucchielli (2012), l'analyse de contenu vise à identifier, classer et interpréter les unités de sens présentes dans les discours afin de faire émerger les représentations, motivations et logiques d'action des enquêtés. Cette approche s'est révélée pertinente dans la mesure où elle nous a permis de comprendre en profondeur les justifications de la fraude et les perceptions des différents acteurs (candidats, enseignants et parents). Le recours combiné à ces deux approches relève d'une stratégie de triangulation analytique, recommandée par N. K. Denzin (1978) et reprise par J. W. Creswell (2014), car elle renforce la validité des résultats en croisant différentes sources et méthodes d'analyse. Ainsi, l'analyse quantitative nous a permis de dégager des tendances générales, tandis que l'analyse qualitative a apporté des éclairages contextuels et explicatifs. En somme, cette démarche d'analyse mixte a été déterminante pour répondre à nos objectifs de recherche, en articulant la mesure de l'ampleur du phénomène de fraude et la compréhension des stratégies, des techniques et des logiques sociales qui le sous-tendent.

2. Résultats

Les résultats présentés dans cette section rendent compte des différentes formes et stratégies de fraude observées chez les élèves. En effet, l'analyse rigoureuse des données permet non seulement de décrire les faits observés, mais aussi de mettre en évidence les comportements et pratiques qui reflètent les réalités sociales propres à un milieu donné (P. N'da, 2006, pp. 150-188). Ainsi, la présentation qui suit expose les modes opératoires des fraudeurs tels qu'ils se manifestent au niveau des élèves.

2.1. Stratégies et techniques des fraudeurs

Tableau 1 : Types de fraude

Type de fraude	Description	Techniques utilisées
Triche par documents	Utilisation de supports non autorisés cachés pour répondre aux questions.	- Feuilles manuscrites dans la manche ou sous le pupitre ; - Petit carnet ou papier plié dans la trousse.
Triche électronique / numérique	Usage de dispositifs électroniques	- Téléphone portable pour recevoir des réponses ; - Calculatrice ou smartwatch programmable.
Copie sur un autre élève	Obtenir des réponses d'un autre élève pendant l'examen.	- Échange de feuilles ou réponses pendant l'épreuve.

Aide externe	Intervention de personnes extérieures à la salle pour fournir les réponses.	- Complices introduisant des informations ; - Transmission par SMS ou message vocal ; - Consultation d'un surveillant ou tiers complice.
Substitution ou falsification	Remplacement ou altération des copies ou documents officiels.	- Remplacement de copies originales par des copies pré-remplies ; - Falsification d'identité pour passer l'examen à la place d'un autre.
Fraude organisationnelle	Fraude planifiée impliquant plusieurs acteurs pour modifier les résultats.	- Réseau organisé entre élèves et surveillants ; - Vente de sujets avant l'examen.

Source : W. Koffi N'Guessan, 2024.

2.1.2. Mode opératoire des fraudeurs

2.1.2.1. Au niveau des élèves

Les opérations de fraude commencent généralement devant les centres d'examen, malgré la présence des forces de l'ordre. Dans certains centres, où les fouilles s'effectuent à l'aide de détecteurs de métaux, les candidats font preuve d'ingéniosité, comme le rapporte un élève : « *Monsieur, nous, on met notre téléphone en mode avion.* » Une fois dans la salle, la complicité avec certains surveillants est souvent établie, moyennant des sommes allant de 2 000 ou 5 000 F CFA pour les matières intermédiaires à 10 000 F CFA pour les matières de base. Aujourd'hui, plus de 80 % des candidats affirment avoir eu recours aux TIC, notamment à travers les réseaux de tricherie sur WhatsApp (W. N. Koffi, 2014, pp. 121–134). Cette pratique est devenue une véritable mode, perçue par les élèves comme la voie la plus facile vers la réussite. On parle désormais de « *diplôme BAC ou BEPC WhatsApp* », symbole d'une tricherie organisée à grande échelle dans le milieu scolaire ivoirien.

CAS 1 : Témoignages de certains élèves

Afin d'illustrer ces stratégies de fraude, des témoignages de candidats ont été recueillis :

- **X** : « *Nous mettons nos téléphones portables en mode avion pour éviter les détecteurs. Parfois, nous les confions aux surveillants à l'entrée du centre et, une fois en salle, ils nous les rendent moyennant une somme de 2 000 F ou 5 000 F.* ».
- **Y** : « *Nous cachons nos téléphones dans nos perruques ou dans nos dessous afin de pouvoir les introduire dans le centre et dans la salle.* ».
- **Z** : « *Certains candidats glissent des billets de 1 000 F, 2 000 F ou 5 000 F dans leurs copies pour corrompre les correcteurs.* ».

Ces pratiques illustrent bien l'ampleur de la fraude et révèlent une forme de subversion organisée autour des examens à grand tirage.

2.1.2.2. Au niveau des enseignants

Cette étude révèle que, dans les centres d'examen, certains enseignants jouent un rôle central dans l'organisation et la facilitation des fraudes, contribuant ainsi à la propagation massive de pratiques illicites lors des examens nationaux. Pendant les épreuves écrites, dans les salles de classe, les candidats prennent rapidement en photo les sujets et les transmettent à l'extérieur. Les corrigés leur sont ensuite renvoyés, avec la complicité des enseignants présents. Le verbatim recueilli auprès d'un enseignant lors de l'enquête révèle que : « *Je vous assure que 80 à 90 % des résultats au BAC en Côte d'Ivoire, principalement à Abidjan, sont issus des téléphones portables.* » La fraude se poursuit jusqu'à la correction, où un réseau d'enseignants attribue des codes sur les copies afin de préserver l'anonymat.

Cas 2 : Le réseau de fraude numérique organisé par un enseignant

Monsieur X, enseignant d'anglais dans un établissement privé dans la commune d'abobo a été pris en flagrant délit de fraude à domicile avec des outils numériques très sophistiqués, « Selon les témoignages recueillis, ce professeur aurait mis en place, depuis environ trois ans, un réseau bien structuré impliquant plusieurs enseignants complices dans différentes disciplines ». Son objectif était de constituer un maillage national capable de fournir aux candidats les sujets et leurs corrigés avant les épreuves. Durant les périodes de composition, ces enseignants accédaient aux sujets, les préparaient et les envoyaient ensuite aux candidats à travers des applications de messagerie telles que WhatsApp et Télégram. Le réseau utilisait des techniques numériques avancées, notamment des systèmes de cryptage, afin de dissimuler les échanges et d'éviter toute forme de traçabilité par les autorités éducatives. Ce cas met en lumière non seulement la montée en puissance des technologies dans la facilitation des pratiques frauduleuses, mais aussi la crise éthique qui mine une partie du corps enseignant.

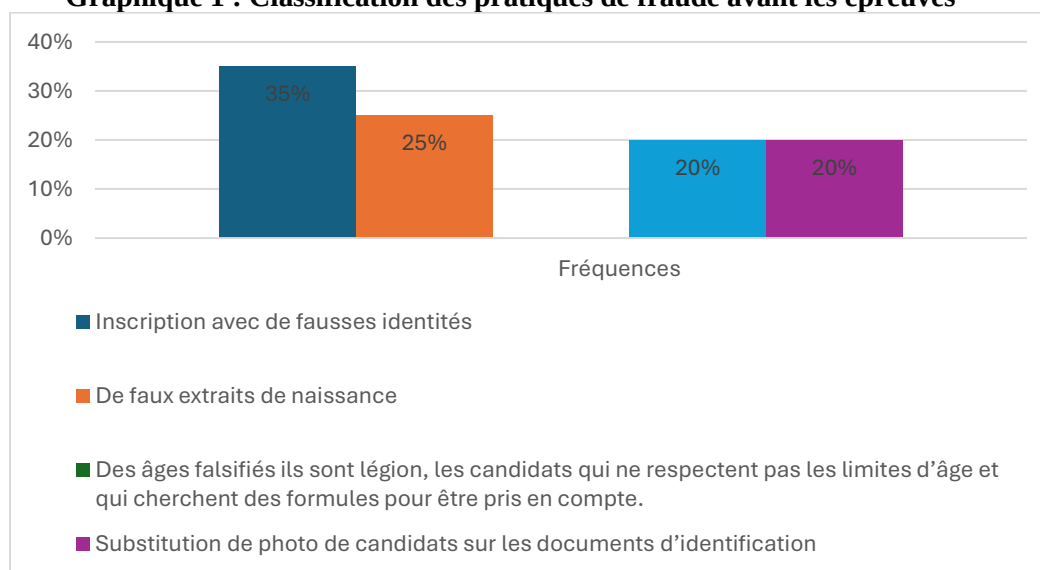
2.2. Pratiques de fraude selon les moments des examens

2.2.1. Avant les épreuves

Au cours des inscriptions pour les différents examens du BEPC ou du BAC, on peut déjà constater certains actes contrevenants, à savoir :

- L'inscription sous de fausses identités ;
- La présentation de faux extraits de naissance ;
- La falsification de l'âge : ce phénomène est récurrent, car certains candidats ne respectent pas les limites d'âge et cherchent des moyens pour être pris en compte ;
- La substitution de la photo du candidat sur les documents d'identification.

Graphique 1 : Classification des pratiques de fraude avant les épreuves



Source : W. Koffi N'Guessan, 2024.

Les résultats du tableau montrent qu'avant les examens, la méthode la plus utilisée est l'inscription sous de fausses identités, avec un taux de 35 %, suivie des autres techniques, qui représentent 65 %.

2.2.2. Pratiques de fraude pendant le déroulement des épreuves

2.2.2.1. Au niveau des acteurs des centres d'examens

En 2004, la fraude a pris une ampleur singulière avec l'usage massif des smartphones (DÉCO, 2024). Une forme particulièrement élaborée est apparue à travers la constitution de

groupes organisés sur les réseaux sociaux. Les administrateurs de ces groupes proposent leurs services aux candidats à coups de slogans publicitaires, en leur promettant la réussite sans effort. Les candidats, ou leurs parents, qui adhèrent à ces offres reçoivent, via leur smartphone, un protocole et un code d'accès à une plateforme informatique censée délivrer les corrigés des épreuves en temps réel.

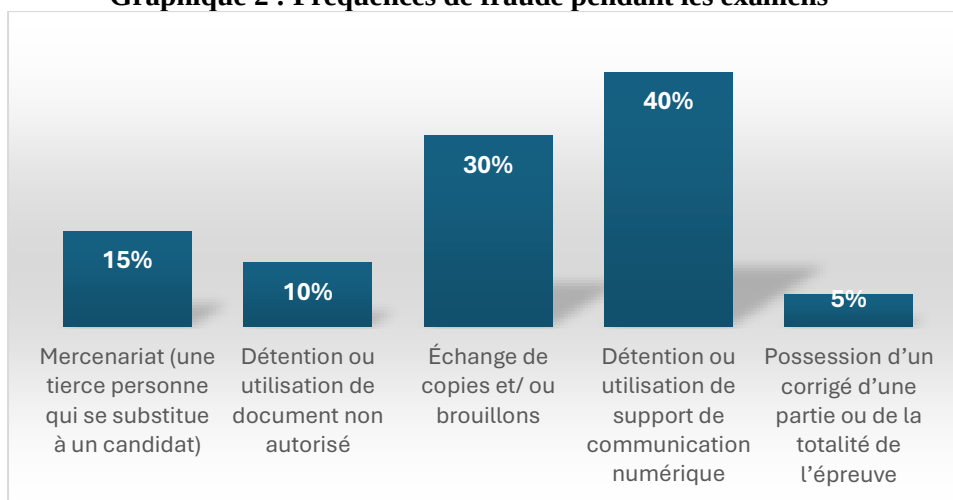
Les acteurs impliqués dans la fraude au sein des centres d'examen se déclinent comme suit :

- Les membres du secrétariat entretiennent entre eux des complicités malsaines, liées à leur collaboration de longue date, avec la complicité du chef de secrétariat, qui affecte les surveillants selon leurs affinités, moyennant une somme d'argent versée après la surveillance ;
- Les surveillants rackettent les élèves pendant les épreuves, et le montant exigé varie selon la matière : pour les matières secondaires, la somme demandée est de 1 000 à 2 000 F CFA par personne, tandis que pour les matières principales, elle se situe entre 5 000 et 10 000 F CFA, en échange de la possibilité de communiquer ou d'utiliser des supports non autorisés.

CAS 3 : Corruption dans l'affectation des surveillants en salle

Un surveillant témoigne : « Pour être programmé dans une salle, il faut penser à rémunérer le secrétariat par des billets de banque afin de bénéficier d'une affectation tranquille et ne pas être inquiété. Lorsqu'on coopère financièrement, les enseignants sont directement alertés en cas de danger ». L'ensemble de ces pratiques frauduleuses constitue des actes antisociaux qui fragilisent le système éducatif ivoirien. Elles contribuent non seulement à la perte de crédibilité des examens, mais aussi à la baisse du niveau intellectuel et moral de la jeunesse.

Graphique 2 : Fréquences de fraude pendant les examens



Source : W. Koffi N'Guessan, 2024.

L'analyse du tableau indique que, pendant les examens, la fraude existe et elle se manifeste de plusieurs manières, des comportements de différents acteurs. On observe que 40% des candidats détiennent ou utilisent des supports de communication numérique, la plupart bénéficiant de la complicité des surveillants qui ferme les yeux pour permettre la tricherie ; 30% des élèves échangent leurs copies lors des épreuves écrites, 15% des candidats, souvent des mercenaires participent activement à la fraude ; 10% des élèves détiennent des documents non autorisés et 5% des élèves possèdent une partie du corrigé du sujet ou de la totalité de l'épreuve. L'enquête de terrain a montré que ces pratiques s'expliquent par le laxisme et la corruption de certains surveillants, par la complicité des membres du secrétariat, et parfois par l'implication du vice-président ou du président du jury.

2.2.3. Après les épreuves

2.2.3.1. Pendant les corrections

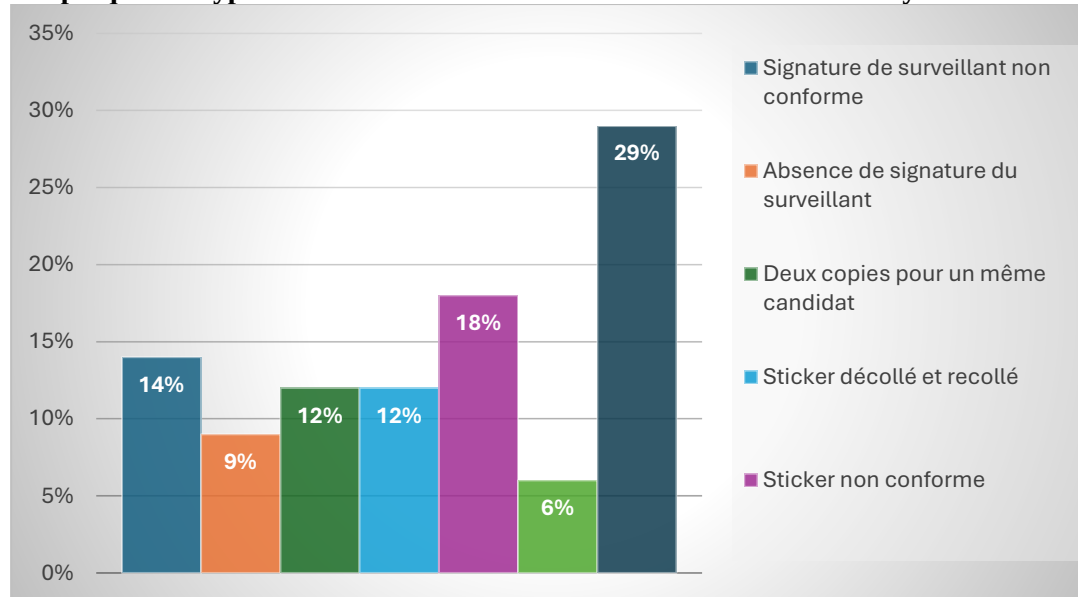
Dans cette section, il est question d'analyser la procédure de correction des épreuves ainsi que les pratiques irrégulières qui y sont observées. On a constaté que les centres de collecte et de contrôle (CCC) centralisent les copies en provenance des centres de composition et les transmettent aux centres de correction et de délibération, (DECO,2024). Dans ces structures, les copies sont corrigées par discipline sous la supervision des harmonisateurs, et l'ensemble de l'opération se déroule sous l'autorité d'un président de jury superviseur.

Hormis les cas de fraude constatés en flagrant délit pendant les compositions, on a relevé que les correcteurs peuvent identifier des irrégularités sur certaines copies, susceptibles de constituer des cas de fraude. D'autres situations sont détectées lors des délibérations et soumises au jury, qui apprécie si les faits présentent tous les éléments constitutifs d'une infraction. Il convient également de préciser que le jury de délibération peut s'autosaisir de certains cas.

À l'issue des délibérations, il a été observé que le président du jury transmet un rapport relatif aux fraudes à la Direction des Examens et Concours (DÉCO,2024), laquelle le transmet à la Commission nationale de discipline (CND). Cette commission, composée de représentants de différents ministères et d'organisations de parents d'élèves, statue en dernier ressort et décide des sanctions à appliquer.

Dans le cadre des enquêtes de terrain, il a été constaté que certaines copies sont codifiées par les candidats afin de pouvoir les retrouver plus facilement dans leurs centres de correction, grâce à la complicité d'enseignants.

Graphique 3 : Type de fraude lors des corrections selon les acteurs du système éducatif



Source : W. Koffi N'Guessan, 2024.

Le tableau indique 29 % des copies comportant des signes de capture servant à indiquer leur provenance. Les enseignants sont parfois complices de ces pratiques, en octroyant des codes d'identification aux copies des candidats. Cela leur permet de retrouver les copies de leurs élèves lors des corrections. On note ainsi 18 % de stickers non conformes, 12 % de stickers décollés et recollés et deux copies pour un même candidat, 14 % des signatures de surveillants non conformes, 9 % d'absence de signature des surveillants.

2.2.3.2. Lors de la délibération

Dans un jury de correction et de délibération, on peut répertorier de multiples actes répréhensibles qui compromettent le sérieux et la crédibilité des examens :

- L'ouverture, avant le moment prescrit, de documents confidentiels ;
- La diffusion d'informations sur la provenance des copies ;
- La falsification des notes par certains responsables d'enregistrement, par exemple lorsqu'un candidat ayant obtenu 5/20 se voit attribuer 15/20. Ce système est aujourd'hui particulièrement répandu, notamment au niveau du baccalauréat technique.

Une fois les résultats proclamés, des opérations de vente de faux relevés de notes et d'attestations de réussite continuent d'impliquer de nombreuses personnes en quête de profits ou de succès faciles. Ainsi, certains parents ou candidats dépensent plusieurs centaines de milliers de francs pour se faire délivrer des documents sans aucune valeur légale, tout comme d'autres achètent de faux sujets auprès de « commerçants de la réussite facile » qui gravitent chaque année autour des centres d'examens.

Lors des délibérations, de nombreuses irrégularités sont également observées dans les centres, notamment des ajouts de notes effectués de manière illicite. Il convient de souligner que cette pratique a été particulièrement active cette année, car les copies des candidats ont été corrigées dans différentes zones d'examen, afin de contourner les membres des jurys de délibération qui avaient pour habitude d'augmenter les notes de leurs protégés, en raison de leur connaissance des numéros d'anonymat. Ainsi, la suppression de l'anonymat a modifié les procédés de fraude : désormais, les acteurs interviennent directement sur les copies des candidats pour leur permettre d'obtenir le BEPC ou le BAC. À ce stade, la fraude est très développée et s'exécute de manière de plus en plus professionnelle. Ce phénomène est répandu aussi bien au BEPC qu'au BAC, où plus de 15 % des admis auraient obtenu leur diplôme par ce type de manipulation. Comme l'a déclaré un membre du secrétariat du baccalauréat : *« C'est la méthode la plus sûre de fraude. Lors des délibérations, j'avais dix cas en série A2, et tous sont passés grâce à la délibération. »*

2.4. Conséquences

2.4.1. Au niveau des candidats

Lorsqu'une fraude est commise au cours des examens du BEPC et du BAC, le candidat peut être sanctionné en fonction du degré de gravité de l'acte frauduleux. (MENA/DECO,2024)

2.4.1.1. Sanction des différents cas de fraude concernant les candidats

Selon l'article 6 de l'arrêté interministériel relatif aux sanctions en cas de fraude commise par les candidats et acteurs, et portant régime des réclamations aux concours et examens organisés par le ministère de l'Éducation nationale (MENA/Déco,2024), il est disposé ce qui suit : selon la gravité de la faute commise par le candidat, la Commission nationale de discipline propose au ministère de l'Éducation nationale l'une des sanctions suivantes :

- L'avertissement ;
- Le blâme ;

L'interdiction temporaire (maximum 5 ans) de se présenter soit :

- Au même examen ou concours ;
- À tous les examens et concours.

Tableau 2 : Flagrant délit dans les salles de composition

N°	Nature de la fraude	Sanction
1	Détention d'un document non autorisé	Ajournement + Interdiction de 1 an au même examen ou au même concours
2	Échange de copie ou de brouillons	Ajournement + Interdiction de 2 ans au même examen ou au même concours
3	Utilisation d'un document du voisin avec ou sans son avis	Ajournement + Interdiction de 2 ans au même examen ou au même concours

4	Détention du corrigé de l'épreuve	Ajournement + Interdiction de 5 ans au même examen ou au même concours
5	Détention ou utilisation d'un téléphone portable dans le centre d'examen	Ajournement + Interdiction de 5 ans au même examen ou au même concours
6	Mercenariat	Ajournement + Interdiction de 5 ans au même examen ou au même concours

Source : W. Koffi N'Guessan, 2024.

2.4.2. Sanction des différents cas de fraude concernant les acteurs

Les sanctions en cas de fraude des acteurs se subdivisent en deux degrés

2.4.2.1. Sanctions du premier degré

Pour les sanctions de premier degré, la Commission nationale de discipline prévoit des sanctions à deux niveaux :

- Expulsion du candidat de la salle de composition ;
- Ajournement du candidat par le jury de délibération.

2.4.2.2. Sanctions de second degré

La CND (Commission nationale de discipline) prévoit des sanctions à l'encontre des acteurs responsables de fraude, assorties de mesures complémentaires lorsque les faits sont établis. Le ministère a donc décidé de sanctionner l'ensemble de ces acteurs. Les tableaux suivants présentent les sanctions applicables à leur l'égard.

Tableau 3 : Flagrant délit de fraude dans les salles de composition

N°	Nature de la fraude	Sanctions
1	Non-respect Des textes réglementaires	Interdiction d'au moins 3ans de participation à l'organisation des examens au concours + saisine du conseil de discipline
2	Acteur, Composant Pour un candidat	Interdiction d'au moins 3ans de participation à l'organisation des examens au concours + saisine du conseil de discipline
3	Comportement favorisant la tricherie	Interdiction d'au moins 3ans de participation à l'organisation des examens au concours + saisine du conseil de discipline

Source : Mena/ Déco (2024)

3. Discussion

Les résultats de cette étude sur les stratégies et techniques de fraude lors des examens à grand tirage du BEPC et du baccalauréat à Abidjan mettent en évidence des pratiques diverses et de plus en plus sophistiquées. Ils confirment l'idée selon laquelle la fraude scolaire n'est pas un phénomène marginal, mais une réalité bien ancrée dans le système éducatif ivoirien, comme le soulignent J. Hallak et M. Poisson (2002) dans leurs travaux sur la corruption en éducation.

La diversité des techniques recensées, allant des moyens traditionnels tels que les antisèches manuscrites aux outils modernes comme les téléphones portables, les écouteurs dissimulés ou encore l'usage de plateformes numériques, témoigne d'une capacité d'adaptation continue des candidats face aux dispositifs de contrôle. Ces observations corroborent les analyses de O. Koudou (2021, p. 87-104), qui montrent que les élèves mobilisent des ressources créatives pour contourner les contraintes pédagogiques et institutionnelles.

Par ailleurs, P. Marchand (2008, p. 93-110) rappelle que la fraude au baccalauréat existe depuis la création de ce diplôme, et que l'usurpation d'identité organisée à grande échelle fut l'un des moyens privilégiés à une époque où le contrôle d'identité restait rudimentaire. Les résultats de l'étude de W.N. Koffi (2025) révèlent que les fraudeurs utilisent plusieurs stratégies telles que la tricherie par document, la tricherie numérique, la copie sur un autre élève, l'aide

externe, la substitution et la fraude organisationnelle. Cette étude montre que la majorité des cas de fraude aux examens sont liés à l'usage des outils numériques.

Ces constats rejoignent les travaux de M. Dieter (1996, p. 59-72), pour qui la fraude scolaire traduit une crise de gouvernance et un affaiblissement de l'autorité éducative. La persistance du phénomène s'explique également par des facteurs socioculturels, tels que la forte pression familiale et sociale autour de la réussite scolaire, perçue comme un vecteur essentiel de promotion sociale. Selon D. McCabe et L. Treviño (1993, p. 522-538), ainsi que P. Guibert et C. Michaut (2009), la fraude prend des formes multiples, allant de l'utilisation de supports non autorisés au plagiat et à la communication illicite entre candidats.

Ces résultats sont en phase avec les conclusions d'études sur l'impact des technologies de l'information et de la communication (TIC), qui estiment que près de 70 % des actes frauduleux en milieu scolaire impliquent des appareils électroniques. D'ailleurs, P. Guibert et C. Michaut (2009, p. 5-16) considèrent la tricherie comme une catégorie abstraite dont les manifestations varient selon les contextes et les intentions. Dans la même veine, G. Cisek (2003, p. 45-56) et S.G. Tibbetts (1998, p. 85-97) distinguent la fraude fondée sur des comportements avérés de celle fondée sur des intentions déviantes. Pour leur part, Athanasou et Olasehinde (2002, p. 101-102) définissent la fraude aux examens comme toute activité susceptible de compromettre un processus d'évaluation, incluant l'utilisation de matériel non autorisé et l'assistance illicite.

De plus, des conditions d'apprentissage négatives, la frustration, le manque de compétence pédagogique ou la rigidité des enseignants peuvent constituer un terreau favorable au développement de la tricherie (Sampson, 1976, p. 20 ; K. Dogbe, 1979, p. 33 ; G. Mauco, 1995). Pour J. Hallak et M. Poisson (2002), la fraude est indissociable du contexte institutionnel, sociopolitique et culturel d'un pays, ce qui confirme que les comportements frauduleux résultent souvent de conditions socioéconomiques précaires, de la faiblesse du contrôle administratif et de la perte de valeurs éthiques.

Selon les résultats obtenus dans l'étude de W.N. Koffi (2025), la fraude existe bel et bien et se manifeste de plusieurs manières, dépendant du comportement des acteurs. On observe que 40 % des cas concernent la détention ou l'utilisation de supports de communication numérique. L'usage des outils électroniques est devenu un moyen efficace et très répandu parmi les fraudeurs lors des examens. Ces résultats sont confirmés par P. Guibert et C. Michaut (2009, p. 5-16), qui soulignent que les actes frauduleux en milieu scolaire sont majoritairement dominés par l'utilisation des téléphones portables, ordinateurs et autres appareils électroniques.

De ce fait, les autres formes de fraude sont devenues plus discrètes et s'effectuent souvent avec la complicité de certains acteurs du système (surveillants, secrétariats, présidents et vice-présidents de jury). Comme l'affirment C. Dehon et J. Weisser (2018, p. 63-75), cette dynamique traduit une véritable course aux armements entre autorités éducatives et fraudeurs : à chaque mesure de sécurisation correspond une nouvelle stratégie de contournement.

Conclusion

L'étude portant sur les stratégies et techniques de fraude lors des examens à grand tirage, notamment le Brevet d'Études du Premier Cycle (BEPC) et le Baccalauréat (BAC) à Abidjan, a révélé l'ampleur préoccupante du phénomène ainsi que la diversité des pratiques utilisées par les candidats. Les résultats obtenus montrent que la fraude scolaire ne se limite plus aux méthodes traditionnelles, mais s'appuie désormais sur des moyens technologiques de plus en plus sophistiqués, rendant le contrôle et la prévention plus complexes.

Le système éducatif ivoirien fait face à de nombreuses difficultés structurelles et organisationnelles : vétusté et insuffisance des infrastructures, crises récurrentes, surcharge et complexité des programmes scolaires, auxquelles s'ajoute l'expansion continue du phénomène

de la fraude. Cette réalité est particulièrement marquée dans certaines communes d'Abidjan, notamment à Abobo, qui enregistre le plus grand nombre de cas signalés.

Pour lutter efficacement contre la fraude aux examens scolaires, il convient de sensibiliser les enseignants sur les méfaits de la fraude, dont ils sont parfois les premiers acteurs, ainsi que sur l'éthique et la déontologie de leur métier. Ils doivent être responsabilisés dans l'accomplissement de leurs tâches. Il est également nécessaire de revaloriser leur salaire et d'améliorer leurs conditions de vie et de travail par l'octroi de primes de surveillance, tout en appliquant des sanctions appropriées en cas de manquement.

Par ailleurs, il importe de mettre en place un système de contrôle rigoureux pour sanctionner les agents indéliçables, de créer des clubs de lutte contre la fraude et des lignes vertes de dénonciation, afin de vulgariser les informations sur les corrompus et les corrupteurs. Ces mesures contribueraient à décourager les acteurs potentiels et à instaurer davantage de rigueur dans le système.

Enfin, le Ministère de l'Éducation nationale devrait équiper les centres d'examens d'appareils brouilleurs pour garantir la sécurité pendant les épreuves. Il serait aussi souhaitable de revoir le mécanisme de distribution des convocations en impliquant les chefs d'établissements dans le choix des surveillants, et de créer des cellules de lutte contre la fraude dans les écoles, animées par l'ensemble des acteurs, afin d'encourager la dénonciation des actes de fraude et de soutenir les victimes.

Références bibliographiques

- AJZEN Icek, 1991, « La théorie du comportement planifié », *processus décisionnels et comportement organisationnel humain*, 50(2), p. 179-211.
- CISEK George, 2003, « La tricherie dans le milieu académique : étude des motivations et des mesures de prévention », *Journal de l'éducation et du développement humain*, 2(2), p. 45-56.
- BARDIN Laurence, 2013, *L'analyse de contenu*, Paris, Presses Universitaires de France.
- BRYMAN Alan, 2013, *Méthodes des recherche en sciences sociales*, Oxford, Presses Universitaires d'Oxford.
- CASEY Mary Krueger Richar, 2015, *Guide pratique pour la recherche appliquée*, Thousand oaks, Sage publications.
- DEHON Claude, WEISSEIR Jerome, 2014, « Fraude académique et politiques de prévention », *Revue internationale d'éducation de sevrès*, 3(77), p. 63-75.
- DENZIN Norman, 1978, *L'acte de recherche*, New york, Mcgraw-Hill.
- DIETER Michel, 1996, « La fraude scolaire: symptôme d'une crise de gouvernance éducative », *Revue française de pédagogie*, 117(1), p. 59-72.
- DOGBE Koffi, 1979, « La tricherie aux examens: causes et remèdes dans les écoles africaines », *Cahiers ivoiriens de pédagogie*, 5(2), p. 33-47.
- ETIKAN Ilker, MUSSA Abubakar & ALKASSIN Rukayya, 2016, « Comparaison entre l'échantillonnage de convenance et l'échantillonnage raisonné », *Revue américaine de statistiques théoriques et appliquées*, 5(1), p. 1-4.
- GHIGLIONE Matalon, 1998, *Les enquêtes sociologiques: théories et pratique*, Paris, Armand Colin.
- GUIBERT Pacal & MICHAUT Christelle, 2009, « Les étudiants et la tricherie : une approche sociologique du plagiat et de la fraude aux examens », *Revue française de pédagogie*, 3(169), p. 5-16.
- HALLAK Jacques & POISSON Murielle, 2002, *Corruption et éducation*, Paris, Unesco.
- INTERNATIONAL Transparency, 2019, *Rapport sur la corruption dans l'éducation en Afrique de l'ouest*, Berlin, Transparency international.
- CRESWELL John, 2014, *Conception de la recherche*, Thousand Oaks: Sage publication.

- KOFFI N'guessan Williams, 2024, « La tricherie aux examens scolaires par le recours aux technologies de l'information et de la communication a Abidjan », *Lakisa, Revue des sciences de l'éducation*, 2(7), pp. 121-132.
- KOUADIO Kouame Jean, 2018, « Crise du système éducatif ivoirien », *Lakisa, Revue ivoirienne des sciences de l'éducation*, 4(2), p. 45-63.
- KOUDOU Olivier, 2021, « Les pratiques de contournement dans le système éducatif ivoirien : étude des stratégies de fraude aux examens », *Revue africaine d'éducation et de la formation*, 14(3), p. 87-104.
- KVALE Steiner, 2007, *Mener des entretiens*, Thousand Oaks, Sage publications.
- MARCHAND Philippe, 2008, « Frauder au baccalauréat », *histoire de l'éducation*, 5(118), p.93-110.
- MAUCO Georges, 1995, *La personnalité de l'élève et ses conduites déviantes en situation scolaire*, Paris, Presses universitaires de France.
- McCABE IDonald & TREVINO Linda, 1993, « La malhonnêteté académique : codes d'honneur et d'autres influences contextuelles », *Journal de l'enseignement supérieur*, 64(5), p. 522-538.
- MENA & DECO, 2024, *Sanction des acteurs coupables de fraudes ou de fautes professionnelles aux examens scolaires*, Abidjan, MENA/DECO.
- OLUSEGUN ATHANASOU & JOHN OLASEHINDE, 2002, "Déterminants of cheating behavuur on multiple-choice test. (P. reports, Éd.)", *Psychological reports*, 91(3), p.59-72.
- PAILLE Pierre & MUCCHIELLI Alex, 2012, *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin.
- SOMPSON Robert, 1976, « La tricherie chez les élèves du secondaire: analyse des causes et corrélat de la personnalité », *Revue de recherche en éducation*, 1(3), p. 20-32.
- TIBBETTS Stephen, 1998, « Différences entre les femmes et les hommes quant à la décision de tricher lors des examens », *Roles sexuels*, 38(11), p. 885-897.
- XING LI, 2017, "Tricherie high-tech lors du gaokao en chine", *Revue asiatique de l'éducation*, 28(2), p. 112-127.



LABORATOIRE DE RECHERCHE EN SCIENCE DE L'ÉDUCATION

École Normale Supérieure

LAKISA est une revue spécialisée en sciences de l'éducation. C'est une revue indexée, semestrielle, à comité scientifique et de lecture international. *LAKISA* est hébergée au sein du Laboratoire de Recherche en Sciences de l'Éducation (LARSCED) de l'École Normale Supérieure de l'Université Marien Ngouabi (Congo). Elle a pour objectif de promouvoir la Recherche en Éducation à travers la diffusion des savoirs dans ce domaine de la recherche. La revue publie des articles originaux dans le domaine des sciences de l'éducation (didactique des disciplines, sociologie de l'éducation, psychologie des apprentissages, histoire de l'éducation, philosophie de l'éducation...). Les langues de publication sont le français et l'anglais. La revue publie également, en exclusivité, les résultats des journées et colloques scientifiques dans les mêmes domaines.

Les auteurs qui soumettent des articles dans la revue *LAKISA* sont tenus de respecter les principes et normes éditoriales CAMES de présentation d'un article en Lettres et Sciences Humaines (NORCAMES/LSH) ainsi que la typographie propre à la revue.

L'ensemble des articles publiés dans la revue *LAKISA* sont en libre accès sur le site internet de la revue. Cependant, les opinions défendues dans les articles n'engagent que leurs auteurs. Elles ne sauraient être imputées aux institutions auxquelles ils appartiennent ou qui ont financé leurs travaux. Les auteurs garantissent que leurs articles ne contiennent rien qui porte atteinte aux bonnes mœurs.

Laboratoire de Recherche en Sciences de l'Éducation (LARSCED)

École Normale Supérieure (ENS)

Université Marien Ngouabi (UMNG)

1 avenue des premières jeux africains (Brazzaville- Congo)

Éditeur : LARSCED

<https://doi.org/10.55595/LAKISA>

www.lakisa.larsced.cg

revue.lakisa@larsced.cg

revue.lakisa@umng.cg

BP : 237, Brazzaville-Congo